

questionnaire

RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS D'ASBL



Ce questionnaire est un document confidentiel. Sa signature n'engage pas votre association à souscrire un contrat d'assurance.

Le questionnaire doit être accompagné des trois derniers comptes (bilan et compte de résultat) de votre association et de chaque filiale ou association sœur, de leurs annexes et du rapport de gestion du dernier exercice ainsi que des statuts de la (des) association(s).

Vous pouvez demander un devis en renvoyant le présent formulaire rempli et daté par e-mail à rc.asbl@ethias.be ou par courrier à Ethias, Cellule BBC South, voie Gisèle Halimi 10, 4000 Liège - Tél : 04 220 80 60.

VOTRE ASBL

Nom et adresse

Date de création _____

N° BCE 0_____

1. Quel est le nombre de personnes membres du conseil d'administration de votre association ? :

2. Votre association a-t-elle déjà été assurée pour ce risque ? Oui Non

Si oui, précisez le nom de l'assureur, la date et le motif de la résiliation, le nombre et le montant des éventuels sinistres :

3. Mentionnez ci-dessous (ou joignez une annexe) toute association sœur et/ou toute filiale de votre association sachant que l'on entend par :

- *filiale*, toute association sans but lucratif belge qui poursuit un objet semblable à celui de votre association et qui est contrôlée par celle-ci, du fait que cette dernière a le pouvoir de droit ou de fait d'exercer une influence décisive sur la nomination de la majorité des administrateurs ou sur l'orientation de la stratégie en vertu d'une union personnelle et/ou de conventions de vote, comme il appert des statuts.
- *association sœur*, toute association sans but lucratif belge qui poursuit un objet semblable à celui de votre association et avec laquelle cette dernière a :
 - des relations contractuelles régulières, pour autant qu'il y ait une union personnelle ;
 - une union personnelle complète, du fait que tous les administrateurs de votre association sont également administrateurs de l'association visée ;
 - fusionné sans que les patrimoines distincts aient été confondus.

Nom	Secteur d'activités	Fonds propres	Dernier résultat

4. Mentionnez ci-dessous les mandats externes exercés pour compte de votre association, c'est-à-dire les représentants permanents de celle-ci, et/ou les personnes en ayant reçu un mandat, dans les entités dont elle détient au maximum 50 % des droits de vote et qui figurent dans son rapport annuel ainsi que dans les fondations, associations et groupements d'intérêt économique, à condition que les statuts l'autorisent.

Nom	Secteur d'activités	Fonds propres	Dernier résultat

5. Votre association a-t-elle connaissance, après enquête, de réclamations en cours amiables ou judiciaires faites à l'encontre de ses administrateurs (en ce compris pour toute association sœur, toute filiale et les personnes mandatées dans le cadre de mandats externes) ou de circonstances et/ou fautes professionnelles susceptibles de mettre en jeu leur responsabilité civile ou pénale ?

Oui Non

Si oui, précisez :

IMPORTANT

Le signataire déclare que les renseignements communiqués par ce document sont exacts et qu'il n'a volontairement omis ou supprimé aucun fait.

Le signataire s'engage également à informer l'assureur de toutes les modifications à ses déclarations qui pourraient survenir entre ce jour et la date d'effet de sa police d'assurance.

Toute plainte relative au contrat d'assurance ou à la gestion d'un sinistre peut être adressée à :

- Ethias Gestion des plaintes voie Gisèle Halimi 10 4000 Liège gestion-des-plaintes@ethias.be
- Ombudsman des assurances – Square de Meeûs 35 1000 Bruxelles www.ombudsman-insurance.be

Protection des données personnelles

Soucieuse d'appliquer la nouvelle réglementation GDPR protégeant vos données personnelles, Ethias s'engage pleinement à respecter vos droits en la matière.

Ainsi, Ethias, en sa qualité de responsable du traitement de vos données personnelles, les rassemble pour les finalités suivantes : gestion des fichiers de la clientèle, évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres, opérations de promotion et de fidélisation, enquêtes de satisfaction, prospection et profilage, élaboration de statistiques et d'études actuarielles, exercice des recours, gestion des réclamations et des contentieux, exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur et lutte contre la fraude.

Ethias traite vos données sur les bases juridiques suivantes :

- afin de respecter toutes les obligations légales, réglementaires et administratives auxquelles elle est soumise ;
- dans le cadre de l'exécution de vos contrats ou pour prendre des mesures précontractuelles à votre demande ;
- pour des raisons qui relèvent de son intérêt légitime, au premier rang desquelles figurent :
 - la lutte contre la fraude ;
 - la connaissance de ses clients et de ses prospects, en vue de les informer de ses activités, produits et services ;
 - la bonne exécution des contrats souscrits par ses assurés ;
 - la sauvegarde de ses intérêts propres et de ceux de ses assurés.

Dans tous ces cas, Ethias veille alors à préserver un juste équilibre entre ses intérêts légitimes et le respect de votre vie privée ;

- le cas échéant, lorsqu'elle a obtenu votre consentement.

Ces données peuvent être, si nécessaire, communiquées aux catégories de destinataires suivantes :

- vos conseillers (avocats, experts, médecins-conseils, ...);
- les collaborateurs et conseillers d'Ethias ;
- les autres entités du groupe, leurs collaborateurs et conseillers ;
- les sous-traitants de quelque nature que ce soit (informatiques et autres), et partenaires commerciaux d'Ethias ;
- tous les prestataires intervenant dans le cadre de l'exécution des contrats et du règlement des sinistres ;
- les banques, les entreprises d'assurances et de réassurance, les courtiers et les bureaux de règlement ;
- les autorités et organismes publics (police, justice, sécurité sociale, ...);
- les autorités de contrôle et l'Ombudsman des assurances.

Notre charte Privacy vous fournira des informations plus détaillées sur les destinataires en question.

Ethias ne conserve vos données personnelles que pour la durée nécessaire au traitement pour lesquelles elles ont été collectées. Cela implique que les données traitées sont conservées pendant toute la durée du ou de vos contrat(s) d'assurance, du ou des sinistre(s), la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicable. La durée de conservation varie en fonction du type de données et de réglementations.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant et en obtenir la rectification au moyen d'une demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité, adressée à :

Ethias
Data Protection Officer
voie Gisèle Halimi 10
4000 Liège
privacy_request@ethias.be

Vous pouvez vous opposer gratuitement et à tout moment à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale et/ou de marketing direct.

En outre, dans certains cas bien précis, la réglementation GDPR vous permet, de demander la limitation du traitement, d'obtenir une copie de vos données (droit de portabilité) et d'en demander l'effacement. Ce droit à l'effacement n'est toutefois pas absolu. Pour plus de détails quant à l'exercice de vos droits, nous vous renvoyons à la Charte Privacy disponible sur le site www.ethias.be. Enfin, toute réclamation peut être adressée à l'

Autorité de Protection des Données
Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 274 48 00
www.autoriteprotectiondonnees.be

Fait à , le

Nom et signature du représentant
de l'association

Cachet de l'association